

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 25 septembre 2007, à 20 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Manon Handfield, Claude Henri, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Carole Vigneault et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames Johanne de Villers, Lucie Legault, Louise Séracino et messieurs Normand Dufour, Jean-François Houle, Alain Langlois et Jean-François Rabouin.

ÉTAIENT AUSSI ABSENTS : messieurs Joël Boucher et Joel Santos.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-036-09-07 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal (...) néant.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
 - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

- 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève – Année scolaire 2007-2008
- 6.2. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2008-2009 / Autorisation de consultation
- 6.3 Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires / Adoption
- 6.4 Édifice Robert-Chartier – prolongation du bail de location
- 6.5 Cession du Pavillon des Tilleuls à la Ville de Beloeil
 - Mandat de négociation avec la Ville
 - Demande d'aliénation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- 6.6 Évaluation et réflexion concernant l'application des protocoles d'entente sur la base du calcul du prix de revient – Validation du mandat
- 6.7 Cession de terrain à la Ville de Beloeil
 - Vente conditionnelle de terrain
 - Demande d'autorisation de vente au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- 6.8 Ville de Carignan - aménagement d'un parc-école
- 6.9 Immeuble du siège social de la Commission scolaire des Patriotes / Mandat
- 6.10 Immeuble Marguerite-Bourgeois – Promesse d'achat d'immeuble par la Résidence des Berges à Boucherville
- 6.11 Ville de Beloeil – Projet d'infrastructure sportive
- 6.12 École De Mortagne – Projet d'infrastructure
- 6.13. Plan stratégique
 - Plan stratégique 2004-2007 – Bilan et perspectives / Autorisation de consultation
 - Échéancier pour le renouvellement du Plan stratégique 2008-2012 / Adoption
- 6.14. Démission pour retraite de cadres d'établissement
- 6.15. Échéancier - Comité Contrecoeur / Adoption
- 6.16. Délégation pour engagement de cadres pendant la période de suspension des séances du Conseil
- 6.17. Engagement de cadres de services
- 6.18. Aire d'activités sportives à l'école secondaire de Chambly / mandat
- 6.19. Projet de stade de soccer intérieur à MC Masterville
- 6.20. Plan d'action de la directrice générale.

7. Information :

- 7.1 Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes rendus des rencontres et plan d'action 2007-2008
- 7.2 Reddition de comptes sur l'application du calendrier scolaire
- 7.3 Politique relative aux écoles à vocation particulière et aux projets particuliers / rapport du Comité stratégique de la mission éducative
- 7.4 Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

Sur proposition de madame la présidente, les membres du Conseil conviennent de traiter immédiatement les points 5 et 6.1 de l'ordre du jour considérant la présence d'un parent.

5. PAROLE AU PUBLIC

La mère d'un enfant faisant l'objet d'une demande de révision de décision ce soir prend la parole pour expliquer le cas de son enfant.

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève – Année scolaire 2007-2008

Huis clos

C-037-09-07 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 20 h 40.

Retour à l'assemblée publique

C-038-09-07 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse que l'assemblée redevienne publique. Il est 20 h 59.

Considérant la demande de révision d'une décision relative à l'inscription à l'école Le Tournesol, de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-004-09-07;

Considérant les observations présentées par les parents et les autres intervenants lors de l'examen de la demande par un comité de révision présidé par madame Lucie Legault ;

Considérant la recommandation de ce comité ;

C-039-09-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge de maintenir la décision relative à l'inscription de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-004-09-07 à l'école Le Petit-Bonheur, sans autre condition, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On revient au point 4 de l'ordre du jour.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente un état de situation concernant les modifications au régime pédagogique et l'Instruction annuelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à cet égard.

Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil des commissaires.

4.2 Rapport de la présidente

Madame Suzanne Chartrand, présidente, présente un rapport verbal sur les activités auxquelles elle a pris part depuis le 4 septembre 2007.

À l'occasion de cette fin de mandat du Conseil, elle rappelle les faits saillants des décisions et des actions prises par le Conseil des commissaires depuis 4 ans et elle remercie les membres du Conseil.

Madame Chartrand fait part d'une lettre qu'elle entend transmettre au personnel de la Commission scolaire des Patriotes au nom des membres du Conseil faisant part de leur appréciation pour leur dévouement et leurs accomplissements.

Madame Chartrand présente un hommage à madame Diane Miron pour sa contribution exceptionnelle en éducation tout au long de sa carrière. Madame Miron termine ce soir son mandat en tant que commissaire-parent.

Madame Diane Miron remercie les membres du Conseil des commissaires.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

6.2 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2008-2009 / Autorisation de consultation

Ce dossier est présenté par monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire.

Considérant les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les modifications apportées à la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2007-2008;

Considérant les recommandations du Comité stratégique de soutien à la mission éducative;

Considérant l'avis favorable des commissaires réunis en séance de travail le 25 septembre 2007;

C-040-09-07

Il est proposé par monsieur Alain Villemure que mandat soit donné au Service de l'organisation scolaire d'engager la consultation portant sur la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Patriotes pour l'année scolaire 2008-2009 déposée à l'annexe ACC-05-09-07, la date de retour des avis étant fixée au 16 novembre 2007.

Les instances visées par cette consultation sont les suivantes :

- Le Comité de parents;
- Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCÉHDAA);
- Les représentants du personnel de la Commission scolaire : personnel cadre, personnel enseignant, personnel professionnel et personnel de soutien.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant que les demandes suivantes ont toutes des incidences sur la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes :

- Demande du conseil d'établissement de l'école Le Sablier pour la mise en place d'un nouveau plan de répartition dans le secteur de St-Amable ;
- Demande du conseil d'établissement de l'école secondaire Ozias-Leduc pour accorder un statut de projet particulier offert à l'ensemble des élèves de la Commission scolaire au Programme multisport de l'école ;

- Résolution de la ville de Carignan pour un nouveau plan de répartition des élèves;
- Demande du conseil d'établissement de l'école secondaire le Carrefour afin de scolariser les élèves de la 1^{ère} à la 5^e secondaire dans leur école.

Considérant que ladite politique doit être adoptée au moins quinze jours avant la période officielle des inscriptions qui aura lieu du 4 au 16 février 2008 ;

Considérant la volonté de la Commission scolaire de ne pas retarder la période officielle des inscriptions pour l'année scolaire 2008-2009 ;

Considérant que la tenue des élections scolaires au mois de novembre 2007 aura, entre autres, comme conséquence de suspendre les travaux des différents comités de commissaires ;

Considérant les implications importantes de chacune des demandes formulées et l'ampleur de la tâche à réaliser pour en assurer un traitement répondant aux normes de qualité que s'est données le Conseil des commissaires ;

Considérant que le Conseil des commissaires a toujours eu comme principe de prendre le temps nécessaire pour bien cerner les problématiques soulevées et rechercher les solutions les mieux appropriées ;

Considérant le temps requis pour procéder à l'analyse, à l'élaboration de projets, à la consultation et à l'adoption de mesures qui pourraient découler des demandes présentées ;

C-041-09-07

Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de reporter, au plus tard au début de l'année scolaire 2008-2009, le début des travaux reliés aux demandes énoncées précédemment et de signifier par écrit cette décision aux signataires de ces demandes, en précisant les motifs considérés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires / Adoption

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente ce dossier.

Considérant qu'il y a lieu de revoir les règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires ;

Considérant que les membres du Comité stratégique de développement politique ont procédé à la révision des Règles de procédure traitant du vote et de la procédure d'élection et en recommandent l'adoption ;

Considérant l'étude réalisée en séances de travail du Conseil des commissaires les 18 et 25 septembre 2007 ;

C-042-09-07

Il est proposé par madame Denise Tremblay :

- < que les règles de procédure traitant du vote et de la procédure d'élection soient adoptées telles que déposées en annexe ACC-06-09-07.
- < Que lesdites règles sur le vote et la procédure d'élection fassent partie intégrante des *Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires* mises à jour le 25 novembre 2003 par le Conseil des commissaires, remplaçant ainsi la partie desdites règles intitulées *Élections et Nominations*.

< Qu'en cas d'incompatibilité entre les règles de procédure adoptées par la présente résolution et celles mises à jour le 25 novembre 2003, les règles adoptées par la présente résolution aient préséance sur toute autre

Votent en faveur : 14

Vote contre : 1

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

6.4 Édifice Robert-Chartier – prolongation du bail de location

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant le bail de location existant ;

Considérant l'intention du CLSC-CHSLD des Patriotes de prolonger de 9 mois, ce bail ;

Considérant l'ajustement des coûts de location en fonction de l'évolution des valeurs locatives ;

C-043-09-07

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de prolonger le bail de location pour une durée de 9 mois débutant le 1^{er} octobre 2007 au 30 juin 2008, aux mêmes conditions décrites au bail existant, sauf pour les clauses monétaires qui seront réajustées de la façon suivante :

. loyer de base	:	8,50 \$ du pi ²
. loyer additionnel	:	2,75 \$ du pi ²
. chauffage, climatisation, électricité	:	2,78 \$ du pi ²

de verser les revenus dans le budget de fonctionnement de la Commission et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents s'y rapportant.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Cession du Pavillon des Tilleuls à la Ville de Beloeil

- Mandat de négociation avec la Ville

- Demande d'aliénation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant que le Pavillon des Tilleuls est inutilisable pour des raisons de sécurité ;

Considérant que les coûts de réfection de cet immeuble sont excessifs ;

Considérant l'intérêt que représente le terrain sur lequel est construit l'école pour la Ville de Beloeil et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

Considérant l'offre d'achat (résolution # 2007-09-396) de la Ville de Beloeil ;

Considérant que la Commission scolaire disposerait d'un montant résiduel plus élevé si elle se chargeait elle-même de la démolition ;

C-044-09-07

Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'accepter l'offre d'achat de la Ville de Beloeil pour la valeur de l'évaluation municipale du terrain, soit 359 202,13 \$, sous réserve de l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de démolir le Pavillon des Tilleuls et d'aliéner ledit immeuble en faveur de la Ville

de Beloeil et d'autoriser la présidence et la directrice générale à signer tous les documents d'aliénation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la résolution # C-173-05-07 adoptée le 1^{er} mai 2007 ;

Considérant que le Pavillon des Tilleuls est inutilisable pour des raisons de sécurité ;

Considérant que les coûts de réfection de cet immeuble sont excessifs ;

Considérant l'intérêt que représente le terrain sur lequel est construit l'école pour la Ville de Beloeil et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

Considérant l'offre d'achat (résolution # 2007-09-396) de la Ville de Beloeil ;

C-045-09-07 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de rescinder la résolution C-173-05-07 et de demander l'autorisation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

- . de démolir le Pavillon des Tilleuls
- . de céder le terrain à la Ville de Beloeil pour la valeur de l'évaluation municipale dudit terrain, soit 359 202,13 \$
- . d'autoriser la directrice générale à poursuivre les démarches reliées à la démolition et à l'aliénation de l'immeuble ;
- . que le produit de la vente serve à couvrir les frais de démolition, ainsi que tous les autres frais reliés à cette transaction et que le solde restant soit traité selon les règles applicables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Évaluation et réflexion concernant l'application des protocoles d'entente sur la base du calcul du prix de revient – Validation du mandat

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant que l'ensemble de nos négociations avec les municipalités sur la base du calcul du prix de revient sont complétées ;

Considérant que l'application des protocoles d'entente a fait ressortir un certain nombre d'irritants, tant pour les villes que pour la Commission ;

Considérant qu'il y a lieu d'examiner comment ces irritants pourraient être éliminés ;

C-046-09-07 Il est proposé par monsieur Claude Henri de mandater le Comité de soutien à la mission éducative pour analyser les différentes pistes de réflexion mentionnées dans le document «Évaluation et réflexion concernant l'application des protocoles sur la base du calcul du prix de revient» joint à la présente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Cession de terrain à la Ville de Beloeil

- **Vente conditionnelle de terrain**
- **Demande d'autorisation de vente au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant la résolution C-130-03-07 adoptée le 13 mars 2007 ;

Considérant que, suite à une consultation publique, la Ville veut modifier sa demande d'acquisition ;

Considérant que la Ville de Beloeil nous fera parvenir une proposition modifiée (courriel du 24 septembre 2007 annexé à la présente) ;

C-047-09-07 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser l'aliénation de l'immeuble conformément à la nouvelle proposition de la Ville (à venir par résolution) tout en maintenant les conditions reliées à la résolution C-130-03-07 et de mandater la directrice générale pour continuer les démarches d'aliénation des lots 43-177 et 44-180.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Ville de Carignan - aménagement d'un parc-école

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant les travaux d'aménagement de la phase I du parc-école de la Plume-Magique réalisés par la Ville de Carignan ;

Considérant que l'école du Parchemin dispose d'un montant de 9 500 \$ à titre de participation au projet ;

Considérant que la Ville souhaite une participation financière accrue de l'école du Parchemin;

Considérant que le conseil d'établissement de l'école ne sera pas en mesure de prendre position dans ce dossier avant le mois d'octobre 2007 ;

C-048-09-07 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de mandater la directrice générale pour négocier les termes d'un protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien du parc-école de la Plume-Magique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Immeuble du siège social de la Commission scolaire des Patriotes / Mandat

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant la nécessité de trouver une solution satisfaisante à l'insuffisance d'espaces administratifs au siège social ;

Considérant que des négociations avec des tiers sont requises pour analyser la faisabilité de certaines hypothèses de solution ;

C-049-09-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand de mandater la directrice générale pour poursuivre les démarches visant à trouver des solutions à l'insuffisance d'espaces administratifs au siège social et de revenir avec des propositions complètes (coûts et conditions).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Immeuble Marguerite-Bourgeoys – Promesse d’achat d’immeuble par la Résidence des Berges à Boucherville

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant la promesse d’achat et d’échange d’immeubles reçus de la Résidence des Berges de Boucherville ;

Considérant que cette offre rencontre les règlements municipaux de la Ville de Boucherville ;

Considérant que cette offre est conditionnelle à une réfection complète de la cour d’école par la Commission scolaire, à titre de maître d’œuvre, pour en faire un stationnement ;

Considérant que cette proposition, si elle se concrétisait, permettrait d’améliorer l’état physique du terrain;

Considérant que cette promesse d’achat est conditionnelle, entre autres, à la signature d’une nouvelle servitude de passage et de stationnement ;

Considérant que les négociations des conditions de cette transaction ne sont pas complétées ;

C-050-09-07 Il est proposé par madame Hélène Roberge de donner un accord de principe à cette transaction, sous réserve :

- . que l’entente permette l’autofinancement de la rénovation du stationnement ;
- . de la signature de toutes les autres ententes requises pour compléter cette transaction à la satisfaction de toutes les parties et de mandater la directrice générale pour poursuivre les négociations sur la base des discussions déjà entreprises.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

6.11 Ville de Beloeil – Projet d’infrastructure sportive

Les membres du Conseil des commissaires prennent acte du retrait de la Ville dans ce dossier.

6.12 École De Mortagne – Projet d’infrastructure

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a été approchée par des investisseurs privés pour réaliser un projet d’infrastructure sportive sur le terrain de l’école secondaire De Mortagne ;

Considérant que les discussions avec la Ville de Boucherville ne font que débuter ;

Considérant que ce projet, s’il se réalisait, permettrait de combler le besoin de plateau de gymnase de l’école secondaire De Mortagne ;

C-051-09-07 Il est proposé par madame Hélène Roberge de mandater la directrice générale pour poursuivre les discussions dans ce dossier.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

6.13 Plan stratégique

- **Plan stratégique 2004-2007 – Bilan et perspectives / Autorisation de consultation**

Ce dossier est présenté par monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint.

C-052-09-07 Il est proposé par Pierre Baril d'autoriser la Direction générale de procéder à la démarche de validation du bilan du Plan stratégique 2004-2007 auprès du personnel et des parents, selon les mécanismes habituels de consultation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Échéancier pour le renouvellement du Plan stratégique 2008-2012 / Adoption**

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente le dossier susmentionné.

C-053-09-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'approuver l'échéancier pour le renouvellement du Plan stratégique 2008-2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.14 Démission pour retraite de cadres d'établissement

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce dossier.

- Considérant la demande de monsieur Marc Courtemanche ;

C-054-09-07 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Marc Courtemanche, directeur à l'école secondaire du Mont-Bruno, laquelle est effective depuis le 26 avril 2007. Son dernier jour travaillé était le 25 avril 2007.

Que les conditions de départ de monsieur Courtemanche soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de madame Marjolaine Coutu ;

C-055-09-07 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de prendre acte de la démission pour retraite de madame Marjolaine Coutu, directrice adjointe à l'école Du Moulin, laquelle est effective depuis le 21 mars 2007. Son dernier jour travaillé était le 20 mars 2007.

Que les conditions de départ de madame Marjolaine Coutu soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de monsieur Claude Dupras ;

C-056-09-07

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Claude Dupras, coordonnateur au Service des ressources matérielles, laquelle est effective depuis le 3 juillet 2007. Son dernier jour travaillé était le 2 juillet 2007.

Que les conditions de départ de monsieur Dupras soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de monsieur Réjean Gervais ;

C-057-09-07

Il est proposé par madame Hélène Roberge de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Réjean Gervais, adjoint administratif à l'école secondaire De Mortagne, laquelle est effective depuis le 2 mai 2007. Son dernier jour travaillé était le 1^{er} mai 2007.

Que les conditions de départ de monsieur Gervais soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de madame Denise Girard ;

C-058-09-07

Il est proposé par Pierre Baril de prendre acte de la démission pour retraite de madame Denise Girard, directrice aux écoles Saint-Denis et Saint-Charles, laquelle est effective depuis le 3 septembre 2007. Son dernier jour travaillé était le 2 septembre 2007.

Que les conditions de départ de madame Denise Giard soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de madame Jocelyne Laurin ;

C-059-09-07

Il est proposé par madame Line Tessier de prendre acte de la démission pour retraite de madame Jocelyne Laurin, directrice à l'école du Carrousel, laquelle est effective depuis le 28 avril 2007. Son dernier jour travaillé était le 27 avril 2007.

Que les conditions de départ de madame Laurin soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de monsieur Guy Legault ;

C-060-09-07

Il est proposé par Luce Deschênes Damian de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Guy Legault, directeur adjoint à l'école secondaire de Chambly, laquelle est effective depuis le 1^{er} septembre 2006. Son dernier jour travaillé était le 31 août 2006.

Que les conditions de départ de monsieur Legault soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de monsieur Robert René Lefebvre ;

C-061-09-07

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Robert René Lefebvre, directeur à l'école Arc-en-ciel, laquelle est effective depuis le 14 juillet 2007. Son dernier jour travaillé était le 13 juillet 2007.

Que les conditions de départ de monsieur Lefebvre soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Considérant la demande de madame Diane Malo ;

C-062-09-07

Il est proposé par Claude Henri de prendre acte de la démission pour retraite de madame Diane Malo, directrice aux écoles des Trois-Temps et Georges-Étienne-Cartier, laquelle est effective depuis le 4 août 2007. Son dernier jour travaillé était le 3 août 2007.

Que les conditions de départ de madame Malo soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.15 Échéancier - Comité Contrecoeur / Adoption

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente ce dossier.

C-063-09-07

Il est proposé par madame Manon Handfield d'approuver l'échéancier de travail pour la recherche d'une solution à long terme entourant la scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.16 Délégation pour engagement de cadres pendant la période de suspension des séances du Conseil

Ce dossier est présenté et expliqué par madame Suzanne Chartrand, présidente, et madame Normande Lemieux, directrice générale.

Considérant la délégation pour engagement ;

Considérant l'engagement de personnel cadre provenant de l'extérieur de la Commission scolaire des Patriotes par le Conseil des commissaires ;

Considérant l'engagement possible de personnel cadre pendant la période de suspension des séances du Conseil due aux élections scolaires;

Considérant les besoins dans certains services ou établissements de nommer du personnel cadre ;

C-064-09-07

Il est proposé par monsieur Pierre Baril de déléguer madame Suzanne Chartrand, présidente, pour l'engagement du nouveau personnel cadre provenant de l'extérieur de la Commission scolaire des Patriotes, sous réserve d'une recommandation unanime du Comité de sélection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de madame la présidente, les membres du Conseil conviennent de traiter immédiatement les points 6.18 et 6.19 de l'ordre du jour.

6.18 Aire d'activités sportives à l'école secondaire de Chambly / mandat

Ce dossier est présenté par monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles.

Considérant la problématique de sécurité rencontrée dans le stationnement de cette école ;

Considérant la demande du personnel enseignant pour avoir des espaces sécuritaires pour les élèves ;

Considérant le manque de plateau de gymnase à cette école ;

Considérant que ceci nous amène à redéfinir un lieu d'activités sportives pour nos élèves ;

Considérant qu'il y aurait avantage à ce que le stationnement de l'école et le débarcadère d'autobus ne servent plus pour des activités sportives ;

Considérant qu'il faut régler le problème de sécurité avant de conclure des ententes avec des organismes pour l'utilisation du stationnement ;

C-065-09-07 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que la direction générale, de concert avec le directeur du Service des ressources matérielles, la direction d'école et le conseil d'établissement de l'école secondaire de Chambly, évalue les coûts et la faisabilité d'un aménagement asphalté à l'arrière de l'école, laquelle surface pavée pourrait servir de plateau d'éducation physique extérieur pour l'école et permettrait de solutionner ce problème récurrent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.19 Projet de stade de soccer intérieur à MC Masterville

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant le dossier déposé le 26 juin 2007 à la Ville de Mc Masterville ;

Considérant les correctifs au projet qui ont été demandés à la Ville par la commission scolaire et ce, à plusieurs reprises ;

Considérant l'absence de réponse à nos demandes de la part de la Ville ;

Considérant que, sans ces correctifs, le projet ne peut être réalisé ;

C-066-09-07 Il est proposé par madame Line Tessier de rescinder la résolution # C-207-06-07 adoptée le 26 juin 2007 et de mettre fin aux démarches dans ce dossier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On revient au point 6.17 de l'ordre du jour.

Huis clos

C-067-09-07 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 22 h 00.

Retour à l'assemblée publique

C-068-09-07 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée redevienne publique. Il est 22 h 30.

6.17 Engagement de cadres de services

Madame Normande Lemieux, directrice générale présente ce dossier.

➤ Directeur adjoint au Service des ressources matérielles

Considérant l'ouverture du poste de direction adjointe au Service des ressources matérielles afin d'accéder au poste de directeur de ce service en décembre 2008 ;

Considérant le profil recherché pour ce poste ;

Considérant le processus de recrutement et de sélection suivi ;

Considérant la recommandation unanime formulée par le Comité de sélection sur le choix du candidat ;

C-069-09-07 Il est proposé par madame Hélène Roberge de procéder à la nomination de monsieur Gabriel Roux au poste de directeur adjoint du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Patriotes, son entrée en fonction étant à une date à déterminer avec la directrice générale. Cette nomination est conditionnelle à la confirmation de références favorables et assujettie à une période de probation jusqu'à son entrée en fonction en remplacement du directeur du Service des ressources matérielles.

Que le mandat de monsieur Gabriel Roux soit d'une durée indéterminée.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Directrice adjointe au Secrétariat général et Service des communications

Considérant l'ouverture du poste de direction adjointe au Secrétariat général et Service des communications ;

Considérant le profil recherché pour ce poste ;

Considérant le processus de recrutement et de sélection suivi ;

Considérant la recommandation unanime formulée par le Comité de sélection sur le choix de la candidate ;

C-070-09-07 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de procéder à la nomination de madame Catherine Houpert au poste de directrice adjointe au Secrétariat général et Service des communications de la Commission scolaire des Patriotes, et que la date de son entrée en fonction soit le 9 octobre 2007.

Que le mandat de madame Catherine Houpert soit d'une durée indéterminée.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.20 Plan d'action de la directrice générale

Ce dossier est présenté par madame Suzanne Chartrand, présidente.

C-071-09-07 Il est proposé par madame Manon Handfield d'accepter le rapport du plan d'action de la directrice générale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires – dépôt des comptes rendus des rencontres et plan d'action 2007-2008

Les comptes-rendus des rencontres du 12 juin 2007 des comités stratégiques du Conseil des commissaires sont déposés.

7.2 Reddition de comptes sur l'application du calendrier scolaire

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente un rapport. Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, apporte des explications additionnelles.

7.3 Politique relative aux écoles à vocation particulière et aux projets particuliers / rapport du Comité stratégique de la mission éducative

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente le dossier. Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, apporte des précisions additionnelles. Tous deux répondent aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Il s'ensuit un échange entre les membres du Conseil.

7.4 Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

La directrice du Service des ressources éducatives, madame Monique Sauvageau, explique le plan d'action en voie d'élaboration au Service des ressources éducatives relativement à la mise en application de cette nouvelle politique-cadre.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- > Monsieur Paul St-Onge note l'absence de toute mention de la Commission scolaire des Patriotes et de son logo dans l'annonce de l'école De Mortagne portant sur les portes ouvertes de cet établissement.
- > Monsieur Claude Henri s'enquiert du dossier des négociations locales en lien avec les conventions collectives.
- > Madame Hélène Roberge fait part de ses réflexions personnelles sur le mandat du Conseil des commissaires qui s'achève. Elle fait part de ses réflexions sur le rôle et la fonction de commissaire et sa vision du Conseil pour l'avenir.
- > Madame Normande Lemieux, directrice générale, fait part de son appréciation du Conseil des commissaires et remercie mesdames et messieurs les commissaires.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-072-09-07 À 23 h 15, il est proposé par madame Diane Miron de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/mcg